



Principaux éléments de l'EPI

Énoncé de politique internationale du Canada Fierté et influence : notre rôle dans le monde

Le 19 avril 2005, le gouvernement du Canada a déposé au Parlement le document intitulé *Énoncé de politique internationale du Canada – Fierté et influence : notre rôle dans le monde* (EPI). L'EPI est le premier cadre de référence global dont se dote le Canada en dix ans en ce qui concerne son rôle dans le monde. Il présente la vision d'un pays actif à l'échelle internationale, tout en restant ancré en Amérique du Nord, et disposant des outils nécessaires pour affronter un monde moins prévisible et en pleine mutation.

CINQ PRIORITÉS POUR GUIDER L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL DU CANADA

1. Revitaliser notre partenariat nord-américain par le renforcement de la sécurité et la promotion de la prospérité
2. Rendre le monde plus sûr par la lutte au terrorisme, la stabilisation des États défaillants ou fragiles et la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive
3. Accroître la prospérité par le renforcement de la compétitivité du Canada, l'engagement commercial accru et le soutien ciblé d'entreprises canadiennes
4. Promouvoir le respect des droits de la personne et encourager un réel développement par la mise à contribution de l'expertise canadienne pour la réforme de la gouvernance mondiale et le renforcement des capacités locales
5. Concevoir un nouveau multilatéralisme et une diplomatie flexible afin de s'adapter aux changements internationaux

Ce qui est nouveau dans l'EPI

- **Une approche intégrée des relations internationales :** L'EPI propose un plan d'action « pangouvernemental » et « pancanadien » pour relever les défis internationaux auxquels le Canada est confronté aujourd'hui.
- **Un réinvestissement dans le rôle international du Canada :** Dans le budget de 2005, des sommes considérables sont consacrées au rôle international du Canada. En tout, quelque 17 milliards de dollars supplémentaires sur cinq ans doivent nous aider à assumer nos responsabilités mondiales et à mettre le Canada plus en valeur à l'échelle internationale. Les fonds serviront à renforcer notre présence diplomatique à l'étranger et lui conférer plus de souplesse, à renforcer notre défense nationale, à doubler notre aide internationale et à resserrer les relations économiques internationales.
- **Le constat de l'évolution du paysage géopolitique :** Tout en reconnaissant la prépondérance des États-Unis et l'importance de l'Amérique du Nord dans notre politique internationale, l'EPI explique aussi que le Canada doit approfondir ses relations avec de nouveaux acteurs mondiaux, tout en s'appuyant sur ses partenariats stratégiques avec des amis et des alliés de longue date.
- **Le constat que les problèmes actuels sont plus complexes et de plus en plus étroitement liés, et que la distinction entre le « national » et l'« international » s'en trouve gommée :** L'EPI souligne les liens qui existent entre les dimensions nationales et internationales de la sécurité, du développement, de la croissance économique et de l'environnement, de même que la nécessité de mesures globales.



L'ÉPI point par point

L'ÉPI se compose d'un aperçu et de quatre documents qui expliquent comment le Canada respectera ses priorités, grâce à des stratégies sur le plan de la diplomatie, de la défense, du développement et du commerce international.

Diplomatie

- De nouveaux outils visant à renforcer la sécurité des Canadiens et à permettre au Canada de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des États fragiles ou en déroute (p. ex., le Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction [GTSR], qui coordonnera des interventions rapides en cas de crise internationale et qui sera financé par le nouveau Fonds pour la paix et la sécurité dans le monde, doté de 100 millions de dollars par an).
- Une nouvelle stratégie pour l'Amérique du Nord afin de mieux défendre nos intérêts, de constituer des réseaux continentaux et de faire en sorte que le continent soit compétitif à l'échelle mondiale.
- L'accent sur un multilatéralisme axé sur les résultats pour régler les nouveaux problèmes qui surgissent dans le monde, y compris un soutien aux efforts de réforme de l'ONU, notamment aux projets de conseil des droits de l'homme et de commission de consolidation de la paix, ainsi qu'à l'initiative sur la responsabilité de protéger.
- De nouveaux réseaux d'influence grâce à des stratégies « pangouvernementales » destinées à multiplier et à approfondir les liens avec de nouvelles puissances mondiales, comme la Chine, l'Inde et le Brésil.

- Un resserrement de la collaboration avec les Canadiens, surtout ceux qui sont actifs à l'échelle internationale, afin que le Canada se fasse entendre sur la scène internationale et y exerce son influence.
- Une plus grande transparence avec la remise annuelle d'un rapport sur nos priorités et nos réalisations internationales, afin que les Canadiens comprennent mieux en quoi notre engagement international est important pour eux.
- Le renouveau du ministère des Affaires étrangères, qui doit reconstituer sa présence sur le terrain afin de bénéficier de plus de souplesse et d'être plus en mesure de relever les défis qui se présentent, et la modernisation de nos activités consulaires et de passeports, afin de fournir les meilleurs services possibles aux Canadiens à l'étranger.

Défense

- Une collaboration avec nos partenaires nord-américains et internationaux afin de contrer les nouvelles menaces, de combattre le terrorisme et réagir efficacement à la situation des États défaillants ou en déroute.
- La création d'un « commandement canadien », quartier général de commandement opérationnel unique pour les opérations effectuées au Canada.
- Une enveloppe supplémentaire de 13 milliards de dollars sur cinq ans pour transformer les Forces canadiennes et les développer.

Développement

- Une enveloppe de 2,9 milliards de dollars pour doubler l'aide internationale du Canada d'ici

2010 par rapport à 2001-2002, et doubler l'aide à l'Afrique d'ici 2008-2009 par rapport à 2003-2004, plus 500 millions de dollars pour 2005 et 2006.

- La concentration de l'ACDI sur cinq secteurs : la bonne gouvernance, la santé, l'éducation de base, le développement du secteur privé et la durabilité de l'environnement.
- D'ici 2010, les deux tiers au moins de l'aide bilatérale de l'ACDI iront à 25 partenaires du développement.

Commerce international

- Le renforcement des relations économiques avec nos partenaires établis, comme l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon, et la formation de partenariats avec de nouveaux moteurs économiques, comme la Chine, l'Inde et le Brésil.
- La fourniture aux entreprises canadiennes des services voulus pour les aider à affronter la concurrence et à prospérer dans l'économie mondiale. Entre autres, des cadres de partenariat scientifique et technologique seront définis, le nombre des liaisons aériennes augmentera, la réglementation sera harmonisée, et des accords de promotion et de protection de l'investissement étranger seront négociés.
- Une enveloppe de 20 millions de dollars sur cinq ans pour la coopération scientifique et technologique.

Pour obtenir la version complète de l'ÉPI, prière de consulter www.international.gc.ca. Pour commander la version papier, prière d'envoyer un courriel à enqserv@international.gc.ca ou de téléphoner à Jane Perrin ((613) 944-1486).